

SERVICES PARTAGÉS CANADA

Sollicitation par défi (SPD)

Pour

L'automatisation robotisée des processus (ARP)

Numéro de sollicitation :	2BS-1-91027	Date :	2021-07-26
---------------------------	-------------	--------	------------

Rapport sur « Ce que nous avons entendu »

Sous le nouveau processus d'approvisionnement 3.0 (APP3.0), Services Partagés Canada (SPC) met à l'essai un modèle amélioré de l'engagement avec le secteur privé. L'objectif est de recueillir les commentaires des fournisseurs tout au long du processus d'approvisionnement et à raffiner rapidement les éléments de l'approvisionnement, si nécessaire. SPC est déterminé à l'écoute des suggestions de la part des fournisseurs avec un esprit ouvert et faire un compte rendu à eux de façon transparente.

Rapport numéro :	001
Où nous avons entendu	« Kick-off » webinaire et 1-1 sessions
Quand nous avons entendu	Le 18 juin, 2021 à le 23 juin, 2021

Je vous remercie de votre rétroaction et vos questions sur le processus d'approvisionnement agile et diverses exigences

Constatations principaux

Au cours des séances individuelles, les échanges de courriels avec le point de contact et les réponses au sondage, nous avons demandé aux fournisseurs de souligner les domaines des exigences minimales viable (REF) qui n'étaient pas claires. Nous avons reçu plus de 60 commentaires écrits en réponse au sondage et examiné les réponses pour les exigences minimales viable (EMV).

Plusieurs fournisseurs ont des questions sur le processus agile et ce qui s'en vient; ainsi, des questions au sujet des exigences pour l'exécution des BOT, éléments OCPG, la gestion du cycle de vie, Environnement – pour les opération et déploiement, NAF, et la capacité d'augmenter les automatisations requis.

Selon vos réponses nous serons en mesure de :

- Clarifier 6 exigences : BOTLM1, ENV1, ENV 7, NAF – PMD2, CAA11
- Prévoir des changements aux trois autres exigences : BOT-A3, OCPG, ENV5
- Et l'abandon des deux exigences : CAA3, CAA4.

Thème: La Solution

Ce que nous avons entendu - 1

Nous avons trouvé des solutions logicielles qui ont été clairement harmonisées avec l'ARP comme produit dans le secteur commercial.

Observations de SPC - 1

Cependant, il y a eu certaines propositions que nous avons reçues qui n'ont pas été principalement un logiciel de l'ARP ni avoir la technologie de l'ARP comme le principal produit commercial. Certains systèmes étaient plus axés sur la gestion des processus opérationnels et intégré de certains des plus populaires caractéristiques d'automatisation inhérentes à l'ARP. Ce n'était pas un produit de l'ARP autonome. Pour plus de clarté, nous sommes à la recherche d'une solution qui porte principalement sur l'ARP dans le secteur du marché commercial.

Thème: Services professionnels

Ce que nous avons entendu - 2

Nous avons reçu beaucoup de questions pendant les présentations pour le volet 1, le logiciel, et nous avons observé un certain chevauchement avec les participants qui s'est inscrite pour les deux volets, solution de l'ARP et les services professionnels.

Observations de SPC - 2

Il y a un grand intérêt de la part de certains fournisseurs pendant les séances de la solution qui sont des revendeurs à valeur ajoutée (RVA), mais qui sont également intéressés dans le volet des services professionnels. Plusieurs RVAs ont exprimé l'indifférence envers la courte liste des technologies envers l'ARP et sont agnostique envers les produits de l'ARP. En Invitant les RVAs à la solution volet est avantageux parce que c'est un processus ouvert et un processus de collaboration, et, deuxièmement, puisque nous en sommes aux premières étapes de la soumissions, Sollicitation par défi (SPD), il y a encore beaucoup à être vu et appris. À une date ultérieure, quand une logiciel est choisi par le Canada, il peut y avoir des possibilités de distributeurs à valeur ajoutée à revendre la solution au Canada. Par conséquent, les RVA sont invités à participer à la solution et le volet de services professionnels. Cette participation peut comprendre et n'est pas limité à des propositions de coentreprise. Cette invitation demeure ouverte parce que cette SPD est pour l'ensemble du gouvernement (tous les ministères, organismes et sociétés d'État) et non seulement pour Services partagés Canada. Chaque ministère a un mandat unique et par conséquent divers besoins.

Thème: Point dominant du sondage

Ce que nous avons entendu - 3

La majorité de vos commentaires et vos questions autour l'exécution de BOT, OCPG, la gestion du cycle de vie BOT, de l'environnement – tant opérationnel et de déploiement, NAF, et des capacités pour augmenter les exigences de l'automatisation.

Observations de SPC - 3

Vous trouverez ci-dessous nos précisions sur les exigences, qui seront reflétées dans cette SPD sur le site Achatsetventes.gc.ca.

BOTLM1 : La gestion du cycle de vie des robots doit être en mesure de placer en file d'attente les mises à jour des flux de travail non assistés en production pour permettre leur examen et leur acceptation avant leur mise en œuvre.

- **Éclaircissement**: Dans une grande organisation et dans un scénario de fonctionnement, la solution doit être en mesure de fournir un cadre partout dans le cycle de vie de l'élaboration de nouveaux processus de déroulement du travail ou de mettre à jour les flux de travail. Par exemple, la capacité de limiter l'élaboration à un groupe d'utilisateurs, et la capacité de passer de nouveaux processus de déroulement dans et hors de la production.

BOT-A3 : La solution doit être capable de surveiller les processus des flux de travail du robot actif.

- **Prévoir modifier le texte à ce qui suit** : La solution doit être en mesure de fournir des connaissances sur les flux de travail numérique et robot actif pour le centre d'expertise ou de l'équipe des opérations centrales.

CAA3 : La solution doit être en mesure d'utiliser des flux de travail pour la formation supervisée et non supervisée de modèles d'apprentissage machine

- **Nous prévoyons à abandonner cette exigence**. Veuillez garder à jour sur le site Achatsetventes.gc.ca

CAA4 : La solution ne doit pas extraire les données de formation des modèles d'apprentissage machine.

- **Nous prévoyons à abandonner cette exigence**. Veuillez garder à jour sur le site Achatsetventes.gc.ca.

CAA11 : La solution doit être en mesure d'utiliser les versions antérieures des modèles d'intelligence artificielle et d'apprentissage machine.

- **Éclaircissement**: Les politiques du SCT exigent que lorsque « IA » est utilisée dans la prise de décision automatisés des systèmes, nous devons maintenir la capacité d'utiliser le modèle antérieur sur demande. Le modèle d'apprentissage machine est requis pour des fins de vérification et d'examen. Pour cette raison, nous préciser que si une solution logicielle est impliquée dans le développement, la fourniture, et la formation de ses propres modèles internes, nous demandons que l'historique des versions soit maintenu et capacité de versions replis est facilement accessible pour l'utilisateur final. On peut trouver de plus amples renseignements sur le site web de la [Secrétariat du Conseil du Trésor \(SCT\) du Canada](http://www.sct.gc.ca), sous le titre 6.2.

ENV1 : La solution doit être déployable dans les centres de données d'infrastructure du gouvernement du Canada, le nuage privé et le nuage public

- **Éclaircissement:** Dans le sondage de rétroaction, certains participants ont demandé des renseignements supplémentaires pour les solutions infonuagiques dans le gouvernement du Canada. Nous comprenons qu'il est important de savoir quels fournisseurs de solutions infonuagiques le Canada utilise pour configurer l'environnement et sélectionner une solution. Pour votre commodité et de l'information, veuillez examiner le [Stratégie d'adoption de l'informatique en nuage du gouvernement du Canada : Mise à jour de 2018](#) et [la liste des fournisseurs infonuagique](#).

ENV5 : La solution doit satisfaire aux normes et aux certifications de sécurité « FedRamp » et de l'industrie des cartes de paiement (PCI).

- **Nous envisageons des changements à cette exigence :** « PCI Security » changera, à Protégé A/B pour s'aligner avec les normes Canadien, comme le [ITSG-33](#) et [l'Annexe J](#) trouvé dans le site web du SCT. Veuillez garder à jour sur le site [Achatsetventes.gc.ca](#).

ENV7 : La solution doit être en mesure de définir des paramètres minimum et maximum pour la capacité de la charge de travail.

- **Éclaircissement:** Le nombre de travailleurs numérique (ou bots) affectés à courir flux de travail doit avoir la souplesse des ressources, établi à l'échelle des options ou des seuils. Les paramètres doivent comprendre un minimum et maximum pour les travailleurs numérique (ou bots) attribué à un flux de travail particulier ou processus afin que les ressources puissent augmenter ou diminuer de façon dynamique. Nous prévoyons à modifier le texte de "capacité de la charge de travail" à "la gestion de la charge de travail". Veuillez garder à jour sur le site [Achatsetventes.gc.ca](#).

NAF-PMD2 : La solution doit disposer d'une analyse prédictive, d'une analyse prescriptive, d'essais de scénarios et d'une simulation pour l'automatisation des processus.

- **Éclaircissement:** NAF ne fait pas partie des exigences minimales, mais devrait vous aider ou de donner des conseils sur les caractéristiques qui pourrait être souhaitable pour d'autres ministères (AM) de la présente offre à commandes. Le NAF(s) peut être utilisés comme différenciateurs à des fins d'évaluation dans cette offre à commandes.

OCPG1 : Le flux de travail doit être planifié par le développeur pour s'exécuter plusieurs fois au cours de la journée sur divers environnements pour montrer la multi location.

- **Prévoir modifier le texte à ce qui suit :** Le « Orchestrator » ou panneau de commande doit être en mesure de déléguer de nombreux travailleurs numérique / bots au même processus ou au même flux de travaille numérique.

Thème : Quelles sont les prochaines étapes ?

Ce que nous avons entendu - 4

Nous avons reçu une variété de propositions de solutions logicielles uniques. Certaines solutions conformes aux attentes de livrer une solution logicielle pour l'ARP et certaines solutions ont été axées sur d'autres segments de marché.

Observations de SPC - 4

Le but est de qualifier de multiples solutions dans le volet « solution ». Ce défi en fonction de l'offre à commandes (SPD) sera modifié pour inclure un segment de préqualification. L'offrant seront invités à soumettre des renseignements par un formulaire de soumission de qualification. Les réponses du formulaire de soumission de qualification seront évaluées, avec l'intention de qualifier les offrants qui ont une solution de l'ARP déjà disponibles pour passer à la prochaine vague d'invitation à peaufiner. Les fournisseurs seront en mesure de participer à notre processus de présélection et pourrait présenter des renseignements supplémentaires qui seront demandés pour préciser les exigences. Les entreprises de logiciels ainsi qu'aux revendeurs sont admissibles à participer.